

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 17 Mars 2026

Présents : MME POLICON, NYEMBMAL, MM. BOUSSARD, BRUNET, ARNAUD

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

-  **D1**
 - SENIORS :
Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.
 - JEUNES FOOTBALL A 11 :
3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.
Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :
 - De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
 - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
 - FOOT A EFFECTIF REDUIT :
 - 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
 - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
 - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.
-  **D2**
 - SENIORS :
 - 2 équipes
 - JEUNES :
 - 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
 - Ou bien une équipe U20
 - Ou une équipe féminine U15F à 11.
 - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
 - Foot à effectif réduit :
 - 2 équipes (de U8 à U13)
 - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
 - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.

Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.

Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.

Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

➤ Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :

L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).

➤ Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulée avec une éventuelle rétrogradation sportive.

Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

Matches à jouer (à domicile)

AVS ORLY doit communiquer pour la prochaine Commission, un terrain de repli pour les rencontres en retard (classés sensibles)

54226797 –AVS ORLY / CHAMPIGNY PORTUGAIS du 29/03/2026

54226785 –AVS ORLY / LIMEIL BREVANNES AJ 2 du 12/04/2026

Et les rencontres restant à fixer

54226749 –AVS ORLY / US IVRY FOOTBALL 3 du 25/01/2026

54226761 –AVS ORLY / MAROLLES FC du 08/02/2026

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain + accord du club adverse + accord de la CDPME

FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées, merci aux clubs utilisant ses installations de prendre leurs dispositions :

- Le 06 avril 2026
- Les 1 - 8 et 14 mai 2026

MATCHS NON-JOUES DES 22 & 23 NOVEMBRE 2025

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1^{er} RAPPEL DE FEUILLE DE MATCH

Feuille de match à faire parvenir au District pour le 23/03/2026 sous peine de match perdu à l'équipe recevante.

Coupe Séniors Féminines VDM : N°55509257 – CACHAN CO ASC / CHAMPIGNY FC 94

DEROGATIONS ANNUELLES

507502 RUNGIS US U14.D1 s

A domicile « Stade Lucien Grelinger à Rungis » à 14h

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

RAPPEL

551086 – AVENIR SPORTIF ORLY Séniors D3.B

Dossier en retour de la Commission de Discipline du 10/02/26

Matches à jouer (à l'extérieur)

54226753 – BANN'ZANMI / AVS ORLY remis au 26/04/2026

54730898 – BOISSY UJ 2 / VALENTON FOOT ACAD 2 Séniors D4.B du 22/03/26

Courriel de Boissy du 17/03/26. Changement d'horaire et de terrain

Accord de la commission, le match se jouera le 22/03/2026 à 15h (au lieu de 14h) au stade Marcel Laveau à BOISSY ST LEGER.

53475578 – FC CAUDACIENNE 2 / VILLENEUVE ABLON US 2 Séniors D3.A du 22/03/26

Courriel de Caudacienne du 17/03/26. Demande de report, terrain indisponible (occupé par une équipe de Football américain prioritaire).

Accord de la commission, le match est remis au 05/04/2026.

54226761 – AVENIR SPORTIF ORLY / MAROLLES FC Séniors D3.B du 8/02/26

Courriel de Orly du 17/03/26. Demande d'inversion et de match le 05 avril 2026.

Accord de Marolles FC.

La Commission valide, la rencontre se déroulera à Marolles le 05 avril 2026.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

¼ FINALE :
03 MAI 2026

½ FINALE :
31 MAI 2026

FINALE
A DETERMINER

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE :
03 MAI 2026

½ FINALE :
31 MAI 2026

FINALE
A DETERMINER

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

¼ FINALE :
02 MAI 2026

½ FINALE :
30 MAI 2026

FINALE
A DETERMINER

Match remis =

55525485 - APSAP VILLE DE PARIS 2 / APSAP EMILE ROUX du 07/03/26

55525487 - US ORMESSON / APSAP VILLE DE PARIS 1 du 07/03/26

APSAP VILLE DE PARIS ayant des rencontres en Ligue, ces deux rencontres sont remises au 4 avril 2026.

Les clubs ont la possibilité de jouer en semaine après accord.

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

Matchs remis au 5 AVRIL :

54536136 - PORTUGAIS VILLENEUVE ST GEORGES / PORTUGAIS CHAMPIGNY du 04/01/26

54536137 - MENUIBLAN AS / VILLIERS ES du 04/01/26

54536171 – VINCENNOIS PORTUGAIS 5 / VILLIERS S/MARNE ES 5 CDM D1 du 22/03/26

Courriel de Vincennois du 17/03/26. Demande de report au 26/04, accord de VILLIERS ES.

La rencontre est reportée au 26/04/26.

COUPE CDM

CALENDRIER

¼ FINALE :	½ FINALE :	FINALE
05 AVRIL 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 05 AVRIL 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

1/2 FINALE le 31 mai 2026	
VAINQUEUR match 3	VAINQUEUR match 2
VAINQUEUR match 1	VAINQUEUR match 4

ANCIENS

54850700 - MANDRES PERIGNY 42 / THIAIS FC 42 Anciens D3.C du 15/03/26

Courriel de Mandres Périgny du 13/03/26. Demande de report terrain fermé par arrêté municipal.

La commission remet le match au 05/04/2026. Prévenir vos adversaires.

864427 – ELEPHANT COT D'IVOIR 41 Anciens D3.C

Courriel du Parc des Tremblay du 11/03/26.

La commission invite ce club à trouver un terrain de remplacement ou à régulariser sa situation vis-à-vis du Parc dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/8 FINALE :	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
05 AVRIL 2026	3 MAI 2026	31 MAI 2026	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/8 qui auront lieu le 05 AVRIL 2026 à 9h30 sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via foot club. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

ANCIENS +45 ans

53497467 – NOGENT S/MARNE FC 31 / US IVRY FOOTBALL 31 Anciens +45 poule A du 22/03/26

Courriel de Nogent du 16/03/26. Demande de report terrain indisponible.

Accord de la commission, le match se jouera le 05/04/2026.

53497621 – FONTENAYSIENNE ENT. 41 / BOISSY FC 32 Anciens +45 poule B du 22/03/26

Courriel de Fontenaysienne du 16/03/26. Demande de report terrain indisponible.

Accord de la commission, le match se jouera le 05/04/2026.

COUPE +45 ans

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

ANCIENS +55 ans

53497945 – CHAMPIGNY FC 94. 42 / PARIS FC 42 Anciens +55 poule B du 22/03/26

Courriel et accord des 2 clubs (via foot club) du 17/03/26. Changement de date.

Accord de la commission, le match se jouera le 29/03/2026.

53498004 – BOISSY FC 41 / FONTENAYSIENNE ENT. 42 Anciens +55 poules C du 29/03/26

Courriel de Boissy du 12/03/26 et accord de Fontenaysienne Entente, demande d'inversion.

La commission donne son accord, rencontre inversée.

53498038 - ENT. USVA CA VITRY 72 / VILLIERS S/MARNE ES 33 +55 poule C du 22/03/26

Courriel de Villeneuve du 16/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la Commission, le match se jouera le 22/03/2026 à 11h au lieu de 10h.

53498035 - SUCY FC 42 / PARIS UNIVERS.CLUB 31 +55 poule C du 22/03/26

Courriel de Sucy du 17/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la Commission, le match se jouera le 22/03/2026 à 9h30 au lieu de 9h.

FEMININES

La commission rappelle aux clubs participants que l'utilisation de la FMI est obligatoire.

U15 F

55497352 –ENT. MANDRES SANTENY / VILLENEUVE ACADEMIE FC U15 Féminines du 14/03/26

Courriel de Villeneuve Académie Football du 12/03/26. Demande de report.

Accord de la commission, le match est remis au 04/04/2026.

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

¼ FINALE 04 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026	FINALE A DETERMINER
----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 04 AVRIL 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT

1/2 FINALE le 29 avril 2026	
VAINQUEUR match 3	VAINQUEUR match 1
VAINQUEUR match 2	VAINQUEUR match 4

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026	FINALE A DETERMINER
---------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 04 AVRIL 2026 à 16h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

1/2 FINALE le 29 avril 2026	
VAINQUEUR match 4	VAINQUEUR match 3
VAINQUEUR match 1	VAINQUEUR match 2

55588145– CRETEIL LUSITANOS F. / ECOLE PLESSEENNE Coupe U18 Féminines du 04/04/26

Courriel de Créteil du 12/03/26. Demande de report.

La commission fixe la rencontre au 15/04/2026.

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

¼ FINALE 4 AVRIL 2026	½ FINALE 29 AVRIL 2026	FINALE A DETERMINER
--------------------------	---------------------------	------------------------

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 qui auront lieu le 04 AVRIL 2026 à 14h sur le terrain du 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

1/2 FINALE le 29 avril 2026	
VAINQUEUR match 3	VAINQUEUR match 4
VAINQUEUR match 2	VAINQUEUR match 1

COUPE VDM FUTSAL U13 F

Tour qualificatif du dimanche 8 mars 2026 de la Coupe Du Val de Marne FUTSAL U13 F

La Commission remercie la ville de Champigny sur Marne pour la mise à disposition du Gymnase, et le club des Portugais de Champigny pour leur accueil.

Clubs qualifiés : VGA ST MAUR, US CRETEIL, VILLENEUVE AFC et FC THIAIS.

Clubs absents amende de 30€ : ES VITRY 1, ES VITRY 2 et CHEVILLY LARUE ELAN.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A Déterminer
---------------------------	-------------------------	------------------------

U18

53478516 – AVENIR SPORTIF ORLY 21 / LIMEIL BREVANNES AJ 21 U18 D2.B du 15/03/26

Lecture du rapport de l'arbitre du 16/03/26. Match non joué (match sensible), équipe recevant seulement 4 joueurs présents et l'équipe visiteuse absente.

La commission donne match perdu par forfait aux deux équipes (1^{er} forfait -1 point / 0 but). De plus elle rappelle à AVENIR SPORTIF ORLY qu'il doit régler les frais d'arbitrage et de délégation le jour de la rencontre.

Amende selon l'annexe financière.

COUPE U18

¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
----------	----------	--------

CALENDRIER

03 MAI 2026

31 MAI 2026

A DETERMINER

U16**54227312 – FONTENAY SS/BOIS US 22 / SUCY FC 21 U16 D1 du 15/03/26**

Courriel de Fontenay du 12/03/26. Match non joué (problème de changement d'horaire refusé par SUCY FC).

La commission remet le match au 19/04/2026.

54227313 – ST MAUR VGA 21 / VITRY ES 21 U16 D1 du 22/03/26

Courriel de St Maur du 16/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la Commission, le match se jouera le 22/03/2026 à 12h30 au lieu de 13h.

53477670 – FRESNES AAS 21 / VILLENEUVE AFC 21 U16 D2 du 22/03/26

Courriel et accords des 2 clubs (via foot club) du 12/03/26. Changement de date et d'horaire.

Accord de la Commission, le match se jouera le 21/03/2026 à 17h.

53477759 – HAY LES ROSES CA 21 / KREMLIN BICETRE CSA 22 U16 D3.A du 22/03/26

Courriel et accords des 2 clubs (via foot club) du 12/03/26. Changement de date, d'horaire et de terrain.

Accord de la Commission, le match se jouera le 29/03/2026 à 11h au stade omnisports l'Hayette à L'HAY LES ROSES.

53478073 – VILLIERS S/MARNE ES 22 / US IVRY FOOTBALL 22 U16 D3.C du 22/03/26

Courriel de Villiers du 17/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la Commission, le match se jouera le 22/03/2026 à 15h30 au lieu de 15h.

COUPE U16 VDM**CALENDRIER****¼ FINALE**

03 MAI 2026

½ FINALE

31 MAI 2026

FINALE

A DETERMINER

COUPE U16 AMITIE**CALENDRIER****¼ FINALE**

03 MAI 2026

½ FINALE

31 MAI 2026

FINALE

A DETERMINER

U15**54808677 – VILLEJUIF US 3 / VILLIERS S/MARNE ES U15 D2 du 21/03/26**

Courriel de Villejuif du 16/03/26.

Accord de la Commission, le match se jouera le 21/03/2026 à 15h au lieu de 16h.

COUPE U15**CALENDRIER****¼ FINALE**

02 MAI 2026

½ FINALE

30 MAI 2026

FINALE

A DETERMINER

U14**Calendrier U14 2ème phase**

L'établissement de ce calendrier a été rendu difficile par les différences du nombre d'équipes des différents niveaux (14-12-10-8), certaines alternances n'ont pu être intégralement respectées. Aussi la Commission invite les clubs rencontrant des difficultés à demander :

- Une inversion des rencontres (avec accord de l'adversaire)
- Un changement de date accepté sans accord de l'adversaire
- Un changement d'horaire accepté sans accord de l'adversaire.
-

53476215 – CRETEIL LUSITANOS F.22 / VILLEJUIF US 22 U14 D1 du 21/03/2026

Courriel de Créteil du 13/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera le 21/03/2026 à 12h (au lieu de 12h30). Prévenir vos adversaires.

55442223 – BONNEUIL S/MARNE CSM 22 / VILLENEUVE AFC 22 U14 D3.A du 21/03/2026

Courriel de Bonneuil du 16/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera le 21/03/2026 à 16h (au lieu de 16h30). Prévenir vos adversaires.

55442457 – CRETEIL LUSITANOS F. 27 / NOGENT S/MARNE FC 23 U14 D4.B du 21/03/2026

Courriel de Créteil du 16/03/26. Changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera le 21/03/2026 à 15h30 (au lieu de 15h). Prévenir vos adversaires.

53476216 – RUNGIS US 21 / FRESNES AAS 21 U14 D1 du 21/03/2026

Courriel de Rungis du 17/03/26. Changement d'horaire pour donner suite à deux rencontres au même horaire sur le même terrain et impossibilité de changer le calendrier U14 D4.

Accord de la commission, le match se jouera le 21/03/2026 à 14h (au lieu de 16h). Prévenir vos adversaires.

Le Commission invite RUNGIS US à demander une dérogation jusqu'à la fin de saison.

55442063 – IVRY US / CRETEIL LUSITANOS US U14 D2.A du 21/03/26

Demande de changement d'horaire, ayant plusieurs rencontres de prévues et le calendrier des U14 ne tenant pas forcément compte des alternances qui avaient été demandées.

Accord de la commission, le match se jouera le 21 mars 2026 à 17h15 (au lieu de 15h15). Prévenir vos adversaires.

Le Commission invite le club d'Ivry US a faire une demande de dérogation jusqu'à la fin de saison afin de prévenir d'ores et déjà les adversaires.

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

¼ FINALE 02 MAI 2026	½ FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------